Épreuve Projet

Préambule.

Le rapport de cette année spécifie les attentes dans les trois orientations choisies par les candidats : design produit, design espace et design graphique. Le choix des candidats, cette année, s'est porté de manière plus importante vers le design produit.

Les candidats de cette année étaient globalement préparés. Peu de copies passent vraiment à côté de la demande, mais peu sortent de manière manifeste du lot. Nous conseillons de lire les rapports précédents qui apportent des informations et des conseils qui restent d'actualité.

Étant donnée la forme de l'épreuve, certaines remarques valent pour l'ensemble des copies.

Ainsi, un certain équilibre doit être trouvé entre la phase d'analyse du sujet et la phase proprement créatrice où le candidat met en avant ses propositions.

La maitrise des moyens d'expression est aussi une nécessité quelle que soit la discipline.

Un point important concerne aussi le fait que ce dossier s'adresse à des lecteurs (le jury) et que de ce fait, il ne peut être l'image simple d'une créativité en action. Il est absolument nécessaire, tout en trouvant des idées plastiques et des stratégies de réponse, de rendre compte clairement de son cheminement de pensée pour le lecteur. Un effort de communication est nécessaire.

Notons également que l'oral est le moment possible pour une reprise par le candidat de son travail. Il a la possibilité de réorienter tout ou partie de son projet et de produire une réflexion critique sur celui-ci en ouvrant, le cas échéant, des pistes à partir de sa copie. Il est bon que le propos soit construit. L'attitude doit être naturelle et posée. Ni trop décontractée, ni, si possible, trop tendue. Le jury apprécie le candidat qui accepte de réfléchir avec clairvoyance sur son travail et sur la question posée, qui fait preuve de mobilité d'esprit et qui est capable de se saisir d'une orientation proposée. Le candidat qui se mure dans un système défensif à tout prix ne permet pas un véritable dialogue.

ESPACE

Pour l'espace, le sujet était assez clair et ne semble pas avoir provoqué trop d'étonnement . Il s'agissait du projet d'un bâtiment destiné à la spiritualité sur une aire d'autoroute. Évidemment, cela devait ouvrir sur un questionnement quant aux formes, ambiances, matériaux, capables d'endosser cette dimension sensible. Il était demandé que cette spiritualité ne soit pas ancrée dans une religion particulière mais permette à tous, un moment de recueillement. Le programme était minimum.

Les exemples de lieux de recueillement dans l'architecture contemporaine et historique sont extrêmement nombreux. Le travail sur la qualité de la lumière, sur la matérialité et l'échelle des bâtiments, sur les postures des corps et le déplacement induits par les formes devait permettre des réponses diversifiées. On peut dire que nous sommes au cœur du travail du design d'espace, dans la capacité qu'il a à susciter des émotions particulières.

Une mise en forme à même de produire une sensation spirituelle, apparait comme un exercice difficile. Une candidate a posé de manière assez habile, lors de l'oral la nécessité de l'échelle. Comment produire un bâtiment «monumental» de taille réduite ? Il y a là une forme de défi intéressant, un parti possible par rapport à la demande tout à fait stimulant pour le créateur.

Une autre contrainte concernait la nécessité d'une perception de ce bâtiment depuis l'autoroute. Comment signifier un lieu de spiritualité en concurrence avec les annonces commerciales et techniques que l'on trouve sur les autoroutes ? Une des candidates a formulé clairement cette question. Cette contrainte a été presqu'oubliée dans un autre cas. Il convient de lire précisément le sujet et de comprendre les implications sous-jacentes des demandes en liaison avec l'environnement de l'intervention.

Les candidates ont, dans l'ensemble, compris la demande. Le choix de l'implantation à partir du plan de l'aire d'autoroute a constitué une partie de la réflexion. Dans une des copies cela aboutit à un choix motivé et potentiellement efficace. La candidate remarquant une petite butte dans la topographie a décidé d'y implanter son bâtiment créant, de ce fait, un cheminement potentiellement intéressant pour le rejoindre.

La demande concernait un emboîtement de perceptions de l'espace. Le bâtiment se donne à percevoir à différentes vitesses et selon différentes situations. Il doit être perçu, nous l'avons dit, depuis la voiture. Il doit se «signaler» aussi depuis le parking de l'aire d'autoroute. Comment se distingue-t-il alors des lieux commerciaux et techniques ? Enfin il se perçoit dans le déplacement du piéton qui depuis le parking s'y rend et fait l'expérience de la spiritualité communiquée par le travail de l'espace. C'était dit explicitement dans le sujet :

« Il est également demandé de prendre en compte la double perception de ce bâtiment. Le commanditaire souhaiterait que la présence de l'édifice se manifeste depuis la route (une sorte de signal du spirituel) et bien sûr depuis l'aire pour le piéton. »

À cette pluralité perceptive devait répondre des outils de conception mais aussi des modes de représentation adéquats. Le projet doit mettre en œuvre des outils de dessin qui permettent de se rendre compte de ces différentes approches sensibles : perspective, vues intérieures, séquence de déplacement sur l'autoroute... Un des dossiers utilise avec une certaine pertinence la séquence dessinée depuis la voiture jusqu'à l'accès à l'espace. C'était incomplet, mais ce genre de storyboard, plus développé, aurait pu traduire l'expérience des perceptions successives.

Le jury apprécie la démarche qui alterne des représentations conventionnelles (plans et élévations parfois cotés) qui permettent de comprendre l'organisation et la structure du bâtiment et des représentations plus sensibles qui traduisent l'effet perceptif. Cette alternance est consubstantielle du travail de l'espace. C'était le cas d'une des copies.

On notera que l'usage de la « perspective finale » est assez dangereux. Tout d'un coup le candidat change d'échelle dans le dessin et les éventuels défauts risquent d'apparaître. L'écriture graphique n'est plus la même. Le projet apparait tout d'un coup comme figé. Il est sans doute préférable dans une épreuve de ce type, de finir sur un travail encore à l'échelle de la recherche, ou sur une séquence à format réduit de l'expérience du visiteur se déplaçant dans l'espace.

Le rôle des exemples.

Les exemples et références sont importants pour appuyer le propos mais ils doivent s'inscrire dans la logique de la pensée. Il ne faut pas qu'ils prennent une place trop importante visuellement et en particulier lorsqu'ils n'ont qu'un rapport lointain avec la démonstration. Il convient d'éviter de citer pour citer. Par contre, il est logique de réfléchir avec ses propres exemples autour des problématiques que l'on a repérées. Ainsi si l'on s'intéresse à la transition entre l'espace conçu et l'espace du parking, il est possible de relever les espaces de transitions qui pourraient servir d'exemples et de s'interroger par quels moyens ils opèrent un passage d'un état à un autre.

On notera la nécessité de bien équilibrer son dossier de réponse entre la phase d'analyse et la phase de création.

L'oral.

Comme pour les autres disciplines, l'oral se prépare. Il convient que le candidat ait une réflexion critique sur sa production et qu'à partir de cette approche critique, il puisse reconstruire par l'oral, l'histoire du projet. Il faut évidemment relire le sujet, réfléchir à sa production et concevoir une stratégie de présentation. Pendant son exposé libre de 10 minutes (avant le temps d'échange), le candidat peut se saisir des planches qu'il souhaite mettre en valeur. Son propos doit être construit et argumenté. Si possible, il peut revoir les exemples et références utilisables. Le jury pose ensuite des questions visant à interroger le travail, voir la culture du candidat et sa compréhension des enjeux. L'attitude vis-à-vis de ces questions est importante. Il est plus porteur de faire preuve de clairvoyance en repérant et désamorçant les critiques, en mettant en avant les pistes qui semblent possibles qu'en s'accrochant à tout prix à un projet inabouti. Le jury se dit que le candidat est capable d'autocritique constructive et a un potentiel de formation et d'épanouissement. S'il se bute dans ses choix et l'analyse de ses modes d'expression, le potentiel d'évolution semble plus problématique.

GRAPHISME

L'épreuve de projet en spécialité graphisme cette année abordait la communication d'un événement culturel. Le thème était le documentaire d'auteur et le programme devait particulièrement s'attacher à prendre en compte la spécificité de ce festival qui se déroule chez l'habitant (ou dans des petites structures associatives). Durant un week-end des volontaires acceptent de projeter chez eux une sélection de trois documentaires et d'organiser autant de conférences. Pour les aider à communiquer un kit graphique était donc à inventer.

Atypique, le contexte était très précis et demandait une lecture rigoureuse de ses termes. Un rappel des particularités aidait à circonscrire un domaine de recherche. S'il n'était pas évident de trouver des exemples équivalents précisément, des citations tout de même relevant du graphisme ou des arts plastiques étaient attendues. L'absence d'exemples cette année interroge sur les connaissances et l'intérêt porté au domaine. Bien sûr ceux-ci doivent être parcimonieusement choisis pour éclairer une facette du sujet comprise par le candidat.

La première interrogation du sujet portait sur le thème du documentaire d'auteur et ouvrait une bibliothèque (imaginaire ou référencée) inépuisable d'images à exploiter. Les thèmes des documentaires sélectionnés ainsi que le titre du festival pouvaient aussi nourrir l'analyse. L'association avec une plateforme de streaming était propice à soulever de nombreux points et orientait le sujet fortement vers le support numérique. Et bien sûr le mode de diffusion décentralisé du festival devait soulever les interrogations décisives sur le mode opératoire de la communication, si possible modulaire et appréhendable par ces non-professionnels.

Le festival accueille environ 2 000 visiteurs disséminés dans 100 lieux de diffusion, le graphisme et les supports de communication devaient intégrer se rapport entre la grande échelle d'un événement national et la très petite échelle des lieux de diffusion. Comme pour le mode de projection (plateforme de streaming) la communication digitale était à explorer. Un nom de réseau social ne suffit pas, on pouvait s'attendre à une précision dans la hiérarchisation des visuels (profil, post, stories, commentaires...). Une fois le contexte donné, les formats, la fréquence et les durées des éventuelles vidéos pouvaient être précisés. Une piste proposant un réinvestissement des prises de vue réalisées par les spectateurs dans la communication exploitait bien ce système collaboratif. Les pistes sur support papier agrémentaient le projet mais elles ne devenaient pas crédibles en tant que proposition notamment à cause de la rigidité du support face à un programme particulièrement flexible.

Le traitement graphique du titre n'est pas accessoire. Il était très surprenant de constater que le rapport texte et image ait été évacué. Dans le cadre de la création d'une identité visuelle un travail

sur le texte, sa graphie et son positionnement face à l'image est nécessaire. Comment s'écrit-il, à quelle taille, quelle couleur, quand est-ce qu'il apparaît et éventuellement quelle est son animation ?

Après la charte graphique, c'est la stratégie de communication qui est également la grande absente des rendus. Les médias n'étant pas assez précisément définis, la notion de calendrier est malheureusement oubliée. Préciser l'avant, le pendant et l'après événement aurait aidé la formulation des propositions et les aurait rendues plus crédibles.

Le graphisme est la capacité de traduire une pensée sous forme visuelle. Pour arriver à faire cette synthèse, on comprend qu'il faille s'immerger et repérer les modes de pensée qui sont propre au domaine. Cette année le sujet se déroulant dans le monde du documentaire, un rendu s'est axé principalement sur la réalisation de documentaires pour communiquer sur le documentaire. Cette littéralité est envisageable au niveau de la recherche car tous les éléments du domaine (culturels, sociaux et formels) sont effectivement présents dans la réponse. Mais où est le graphisme ? Et en déplaçant le documentaire vers la promotion cela ne va-t-il pas à l'encontre de son intégrité ? La littéralité de cette piste devait aussitôt être développée par un propos critique qui vient sélectionner des traits caractéristiques du documentaire d'auteur. Grâce à cette sélection qui est comme une essence du documentaire, le projet est ensuite de la formuler en un traitement graphique exploitable utilisant les codes visuels et typographiques spécifiques des supports choisis.

Les propositions finales étant difficilement concluantes, il est important de multiplier les axes de recherches à condition qu'ils soient bien motivés et distincts. Ainsi au moment de l'oral des propositions peuvent être ré-exploitées et discutées. L'avantage de cette pratique est aussi d'éviter l'amalgame d'idées dans une seule proposition. Ventiler les idées et les formes profile de manière plus détaillé les propositions. Cela affirme le caractère de chaque formulation tout en facilitant leur lecture. « Aisance, facilité dans les choses difficiles. Trouver sans avoir l'air d'avoir cherché » sont les mots que Paul Valery donne à l'élégance.

PRODUIT

Six candidats sur dix se sont positionnés sur l'option produit cette année pour l'épreuve de projet, deux l'an passé. Le sujet conservait une dimension « cahier des charges » avec des conditions contextuelles détaillées et documentées.

La société SOFALCA (Portugal) qui produit du liège noir était le contexte de l'exercice conceptuel du projet, ainsi que ses marques de production/diffusion. Un lieu de production au fonctionnement raisonné, un matériau inscrit dans un cercle vertueux, une échelle d'outils à dimension humaine, des capacités mécaniques, techniques et plastiques précisées et in fine l'hypothèse d'un positionnement de production d'objets en compléments aux fabrications existantes (présentées elles-aussi) composaient pour l'essentiel le sujet.

La demande consistait à mener une réflexion sur une échelle d'objets encore peu investie par la production de l'entreprise. L'apport du designer, partant de ce champ ouvert, consiste à convoquer une réflexion transversale afin de faire converger les atouts de la production, les qualités du matériau ainsi que ses capacités de mise en œuvre et les usages favorisés par le liège noir. L'objectif ne se bornait pas à augmenter ou « placer » du liège noir mais situer des échelles d'usage en lien avec l'échelle de production et de diffusion de la matière. Des capacités de substitution à l'existant, de complément ou d'innovation douce pouvaient émerger en positionnant tant l'analyse de la demande qu'en définissant les axes de recherches.

Avec un sujet doté de ces précisions, la part créative et même intuitive du candidat était étayée dès lors que celui-ci imprimait une trajectoire, dirigeait ou choisissait des voies en définissant des enjeux (raisonnables, régler la crise climatique en 48h est excessif) favorables à l'émergence du matériau. Il n'est donc pas possible, et même impossible dans ces conditions de voir apparaître sur des copies de projet d'une épreuve d'admission des « pourquoi pas » en forme de choix hasardeux dans la démarche du projet. Ce manque de définition du pourquoi est généralement confirmé à l'oral. Le jury s'attend légitimement à voir émerger des défis en lien avec l'époque que

nous traversons, sans avoir besoin de recourir à des « inspirations » ou à des influences trop externes (mythologiques par exemple...).

Le sujet, quoique dominée par des indications d'ordre productique, était une invitation au dessin et à la plasticité. Compression du liège, granulométrie, mise en œuvre mécanique, aspects de surfaces, sensibilité aux rayons UV (avant ou après usinage par exemple), etc, composaient une palette expressive du matériau. Les meilleures propositions ont su exploiter ces caractéristiques dans la démarche et la production de forme qu'elle engageait. À l'inverse, des candidats se sont évertués à vouloir imprimer en 3D le liège noir, sans lien avec la demande du sujet (qui stipulait par usinage, qu'il soit manuel ou assisté numériquement) et surtout sans intérêt pour la matière et la société de production support de l'étude.

L'exercice invitait à évoluer dans une contrainte positive mais ferme : penser des produits à la faveur de cette matière qui n'excédaient par un volume cubique de 40cm de côté (ce qui n'a rien à voir avec un cube de 40cm3, soit dit en passant...). Additionner ce volume pour atteindre des échelles d'objets surdimensionnés était un évitement de la contrainte. Utiliser absolument et uniquement le cube de 40cm de côtés dans sa géométrie de base (sans la travailler) était une abstraction de l'exercice, surtout pour les empiler et proposer des mobiliers ou micro-espaces qui étaient clairement hors de la demande, donc hors sujet.

Rusticité, frugalité, imputrescibilité, légèreté, étanchéité, thermicité, rugosité et d'autres qualités, ou défauts, permettaient de composer des équations en lien avec des situations. C'est dans ces circonstances que les meilleurs projets se sont déployés et ceux aussi qui avaient pris la mesure du processus, du contexte de production, pour ne pas dire l'ambiance qui se dégageait des images documentaires du site de production. La forme économe qui en émane a su inspirer ces candidats aux plus proches des valeurs matérielles du sujet.

L'épreuve est sur deux jours. En pareilles circonstances, le soir de la première journée est une soirée de travail officieuse mais souvent essentielle : travail critique sur ce qui a été identifié et énoncé, analytique en enquêtant sur les données du sujet pour l'expertiser personnellement, créatif en précisant les opportunités d'action et les moyens possibles. C'est aussi le temps de choisir ou de compléter un champ référentiel qui est personnel au candidat et qui lui permet d'échapper au catalogue acquis durant sa formation ou d'écarter les poncifs du design.

Un jour plus tard, et c'est peu, la soutenance doit pouvoir être un moment constructif, selon la résilience et le recul du candidat que le jury observe. C'est à dire construire un propos qui certes rappelle mais surtout augmente la démarche déjà lue à l'écrit par le jury, mais aussi qui prend en compte les errements de la démarche pour les corriger et les amender, puis qui favorise un enrichissement des potentialités du projet, et enfin qui permet de témoigner de l'expertise du champ du design concerné (ici, le design produit).

Il est donc à noter que ces sujets qui campent une réalité, un terrain de projet d'où émane un cahier des charges, sont constitués pour déterminer les limites d'un terrain de jeu que le candidat peut faire bouger dès lors que l'esprit et l'attente sont analysés et assimilés. Il reste que c'est la mobilité de la démarche du candidat dans ce champ de contraintes dont il joue en les organisant et les hiérarchisant, parfois en les contournant, qui reste le critère principal pour le jury. Cette mobilité est généralement la marque d'engagement du candidat dans ce cadre donné. Cette attention attendue vaut autant par l'efficacité de l'écrit du candidat (donc en son absence) que par l'expérience vivante du projet lors de la soutenance.